CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46745** **VALABLE JUSQU'AU** **05/07/2027**

ÉDITÉ LE 01/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1974

Raison sociale : MAURICE LEROY ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 14/12/2015

Capital : 45 734

94 ROUTE DES SABLES
85230 BEAUVOIR-SUR-MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 301 853 602 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 85 .00610

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 55880565

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 55880565

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 02 51 68 70 24 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
LEROY LUC PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.mauriceleroy.com

E-mail : contact@mauriceleroy.com

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 581 379 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	11	29/06/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	06/03/2025
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		29/06/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/07/2026 11:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.